

# *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée*



N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 25 juin 2020,  
à 18 h 30, au salon du personnel.**

## **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Martin Scallon, directeur  
Mme Caroline Parent, représentante parent  
Mme Céline Turcot, représentante parent  
Mme Lucie Tanguay, représentante parent  
Mme Christiane, Lanoix, enseignante  
Mme Julie Martin, enseignante  
Mme Brigitte Labonté, enseignante  
M. François Hotte, représentant parent  
M. Israël Laliberté, représentant parent

## **ÉTAIENT ABSENTS**

Mme Araceli Boucher Turgeon, représentante parent  
Mme Katia Grenier, représentant parent  
M. Sylvain Houde, représentant parent substitut  
Mme Julie Brunette, représentant parent substitut

## **1. PROCÉDURE STATUTAIRES :**

1.1 PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61) ;

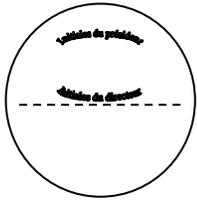
1.2 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE (art. 69) ;

Il est proposé par Lyne Brulotte, appuyé par Israël Laliberté et résolu :

**QUE** François Hotte soit nommé au poste de secrétaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ # 19-20-03-16-01



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée*



N° de la résolution  
ou annotation

CÉ # 19-20-03-16-02

### 1.3 MODIFICATION AU PV DU 6 AVRIL 2020

Lyne Brûlotte veut apporter le fait que ce n'est pas Martin Scallon qui était présent comme directeur, mais Jean Turgeon

Il est proposé par Lyne Brûlotte, appuyé par Caroline Parent et résolu :

**QUE** Le PV du 6 avril soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ # 19-20-03-16-03

### 1.4 ADOPTION ET SUIVI PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2020

1.4.1 La fermeture du service de garde le 15 mai 2020 a été prise par François Hotte puisqu'il n'y avait que 3 inscriptions pour cette journée pédagogique.

## **1. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

2.1 Puisque le président n'a pas eu le temps de produire le rapport et qu'il manquait certains PV pour achever ce rapport, il est proposé par le directeur d'approuver le rapport par courriel.

Il est proposé par Lyne Brûlotte, appuyée par Julie Martin et résolu :

**QUE** le rapport annuel soit adopté par courriel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **2 POUR APPROBATION :**

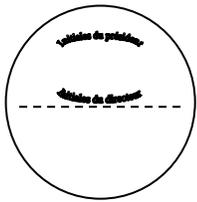
2.1 SORTIES ÉDUCATIVES (art.87) ;

Martin propose que les sorties éducatives soient approuvées dans un rayon de 5 kilomètres pour l'année scolaire 2020-2021

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Lyne Brûlotte et résolu :

**QUE** les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée*



N° de la résolution  
ou annotation

CÉ # 18-19-06-10-05

### 2.2 CODE DE VIE

Il est proposé par Céline Turcot, appuyé par Caroline Parent et résolu

**QUE** le code de vie soit accepté tel que proposé

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ # 18-19-06-10-06

### 2.3 FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Il y aura un crédit de 20% sur les copies non utilisées et payées par les parents pour l'année scolaire 2020-2021 suite à une décision du ministère comme mesure exceptionnelle dû à la COVID. Ce remboursement se fera directement sur les factures à la rentrée administrative. Si l'élève n'est plus présent pour la prochaine année scolaire, un chèque sera émis. De plus, il y a eu une demande de remboursement pour les élèves de 6<sup>e</sup> année pour un cahier non utilisé en mathématiques Céline Turcot spécifie qu'un autre cahier avant été très peu utilisé. Le directeur affirme que la directive du ministère est que dès qu'une page du cahier est utilisée aucun remboursement ne sera fait.

Il est proposé par Julie Martin, appuyé par Lyne Brûlotte et résolu :

**QUE** les frais chargés aux parents soient remboursés

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

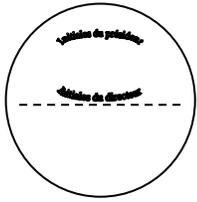
### 2.4 FORCE 4

Subvention pour l'achat et la création d'activité physique

Il est proposé par Israël Laliberté , appuyée par Lyne Brûlotte

### 2.5 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 24-25-26 AOÛT 2020

- Suite à l'annonce du ministre de l'Éducation que des groupes de 6 élèves seront créés et devront se suivre dans toute l'école pour l'ensemble des activités (éducation physique, danse, classe et service de garde) il est proposé par la direction d'annuler les 3 journées pédagogiques puisque le personnel ne sera pas en mesure de créer ces groupes et que les locaux ne pourront être utilisés, car il faut faire une désinfection si ces locaux sont utilisés. Il a été proposé par Israël Laliberté de faire un sondage, mais selon la direction les données d'un tel sondage sont trop incertaines et on ne peut pas refuser personne lors de ces journées pédagogiques.
-



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée*



N° de la résolution  
ou annotation

Ainsi, suite aux discussions, il a été proposé par François Hotte d'annuler les 3 journées pédagogiques et de se garder une option d'ouvrir si les règles du ministre sont modifiées d'ici le moins d'août. Cependant, les parents auront l'information que le service de garde est fermé pour les 3 jours.

Il est proposé par Julie Martin, appuyé par Céline Turcot et résolu :

**QUE** les journées pédagogiques du 23,24 et 25 septembre soient annulées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 2.6 PHOTO SCOLAIRE

Il est proposé de reprendre la photographie Sofia Villeneuve

Il est proposé par Julie Martin, appuyé par Céline Turcot et résolu :

**QUE** la photographe scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 sera Sofia Villeneuve

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 2.7 NORMES ET MODALITÉS.

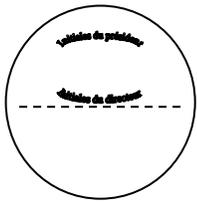
Il est proposé par Céline Turcot et appuyé par Lyne Brûlotte

## **3 POUR INFORMATION**

3.1 Cette année l'école sera composée de :

- 2 classes de maternelle
- 2 classes 1<sup>re</sup> année
- 2 classes 2<sup>e</sup> année
- 1 classe 3<sup>e</sup> année
- 1 classe 3-4<sup>e</sup> année
- 1 classe 4<sup>e</sup> année
- 2 classes 5<sup>e</sup> année
- 1 classe 6<sup>e</sup> année
- 1 classe maternelle TSA

6 classes primaires TSA pour un total de 32 élèves TSA



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée*



N° de la résolution  
ou annotation

### 3.2 NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Lyne Brûlotte tient à remercier toute son équipe qui a fait un travail exceptionnel lors du retour suite au COVID

### 3.2 COMITÉ DE PARENT

Les élections pour le conseil d'administration se feront en début d'année scolaire.

### 3.3 FONDATION

La fondation a fourni le dîner Pizza pour la dernière journée de classe. De plus, la fondation est officiellement enregistrée comme organiste et pourra ainsi elle pourra fournir des reçus d'impôt pour la prochaine année scolaire.

### 4 VARIA :

4.1 Isaël Laliberté mentionne que la liste des fournitures scolaires doit être disponible le plus tôt possible pour permettre au parent de faire l'achat (plus difficile en période COVID). Martin Scallon affirme que les listes seront sur le site web de l'école la semaine prochaine.

### 4.2 BUDGET

Le budget est très difficile, car le service de garde est déficitaire dû au manque à gagner durant la COVID et les mesures exceptionnelles prises pour contre la COVID. il est trop tôt pour chiffrer le déficit, car on ne connaît pas encore les mesures qui seront approuvées par le ministère.

### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

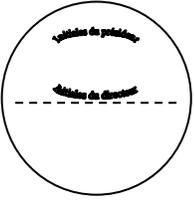
Il est proposé par François Hotte et appuyé par Isaël Laliberté et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 19h45

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
François Hotte, président

\_\_\_\_\_  
Martin Scallon, directeur

	<p><b><i>Procès-verbal</i></b>  <b><i>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</i></b>  <b><i>de l'école de la Croisée</i></b></p> 
<p>N° de la résolution ou annotation</p>	